

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

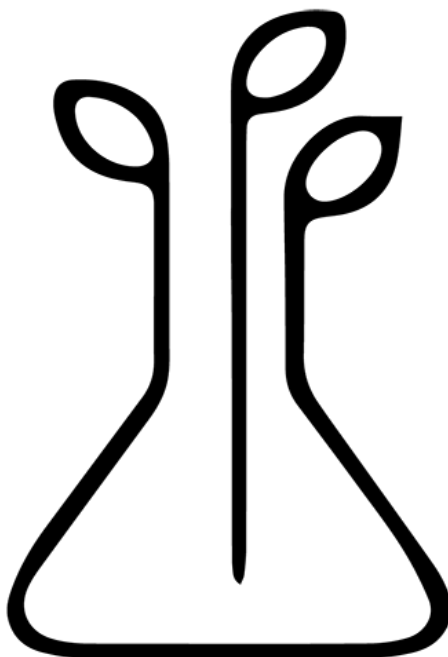
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 27 mai 2025

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Huile Essentielle de Lavande Vraie Code du produit : HE-LAVAV
Utilisation recommandée	Arôme pour produits cosmétiques, diffuseurs, nettoyeurs, ou savons.
Restrictions d'utilisation	Ne pas utiliser pour un usage alimentaire sans approbation réglementaire. Ne pas appliquer non dilué sur la peau.
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers (conformément au SIMDUT 2015 et SGH)

- Liquides inflammables, Catégorie 4
- Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
- Irritation cutanée, Catégorie 2
- Danger pour la santé, Catégorie 1
- Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 2
- Toxicité aquatique chronique, Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Pictogrammes de danger (SGH) :**



- **Mention d'avertissement :** Attention
- **Mentions de danger (codes H) :**
 - H227 : Liquide combustible.
 - H315 : Provoque une irritation cutanée.
 - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H372 : Risque d'effets graves pour les organes (peau, système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou prolongées (approche conservatrice).
 - H401 : Toxique pour les organismes aquatiques.
 - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
- **Conseils de prudence (codes P) :**
 - **Prévention :**
 - P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer.
 - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire/ faciale.
 - **Intervention :**
 - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
 - P314 : Consulter un médecin en cas de malaise après une exposition prolongée.
 - P391 : Recueillir le produit répandu.
 - **Stockage :**
 - P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 - P405 : Garder sous clé.
 - **Élimination :**
 - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
- **2.3 Autres dangers :** Le pictogramme SGH08 est inclus par approche conservatrice pour refléter les risques potentiels de sensibilisation cutanée chronique ou d'effets systémiques à long terme dus à des composés comme le linalol.
- **2.4 Ingrédients dangereux non classés :** Aucun.

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

3.1 Substances

- **Nom chimique** : Huile essentielle de Lavande Vraie (*Lavandula angustifolia*)
- **Numéro CAS** : 8000-28-0
- **Concentration (% en poids)** : 100 %

3.2 Mélanges

Non applicable (substance pure).

Composants principaux (basés sur la littérature) :

- Linalol (CAS 78-70-6) : 25-45 %
- Acétate de linalyle (CAS 115-95-7) : 20-40 %
- Camphre (CAS 76-22-2) : 0.5-5 %
- 1,8-Cinéole (CAS 470-82-6) : 0.5-5 %

Remarque : Les données sont basées sur la littérature scientifique pour l'huile essentielle de Lavande Vraie. Ce produit n'est pas testé sur les animaux; les informations toxicologiques proviennent d'études publiées. Les plages de concentrations respectent le RPD pour protéger les données commerciales.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- **Inhalation** : Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- **Contact cutané** : Laver immédiatement la peau à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation ou d'éruption cutanée.
- **Contact oculaire** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières. Consulter un médecin.
- **Ingestion** : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation cutanée, éruption allergique, irritation respiratoire. Effets systémiques possibles à long terme (approche conservatrice).

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Fournir la FDS au personnel médical. Traitement symptomatique requis en cas de réaction allergique ou d'exposition prolongée.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre sèche.

5.2 Dangers spécifiques découlant du produit dangereux

Produit combustible; peut produire des vapeurs combustibles. La combustion peut libérer des gaz toxiques comme le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

5.3 Précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et des vêtements de protection complets. Refroidir les contenants exposés avec de l'eau pulvérisée.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel non essentiel. Porter un EPI : gants, lunettes, respirateur si nécessaire. Éliminer les sources d'ignition.

6.2 Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Contenir le déversement pour limiter la dispersion.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Absorber avec des matériaux inertes (ex. : sable, vermiculite). Placer dans des conteneurs homologués pour l'élimination. Ventiler la zone.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation sécuritaire

Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs.

7.2 Conditions d'un entreposage sécuritaire, y compris incompatibilités

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des oxydants forts (ex. : peroxyde d'hydrogène).

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (Québec, CNESST)	ACGIH TLV
Huile essentielle de Lavande Vraie	8000-28-0	Non établie	Non établie
Linalol	78-70-6	Non établie	Non établie
Acétate de linalyle	115-95-7	Non établie	Non établie
Camphre	76-22-2	2 ppm	2 ppm (TWA)
1,8-Cinéole	470-82-6	Non établie	Non établie

8.2 Contrôles d'exposition

- **Contrôles techniques** : Utiliser une ventilation par aspiration locale ou générale.
- **Protection individuelle** :
 - **Protection respiratoire** : Respirateur à cartouche organique si la ventilation est insuffisante.
 - **Protection des mains** : Gants en nitrile ou néoprène.
 - **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec protection latérale.
 - **Protection de la peau** : Vêtements de protection à manches longues.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Information
État physique	Liquide
Couleur	Incolore à jaune pâle
Odeur	Caractéristique, florale, lavande
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	200-230 °C (décomposition partielle)
Point d'éclair	71 °C (coupe fermée)
Inflammabilité	Liquide combustible
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Densité	0,87-0,89 g/cm ³ à 20 °C
pH	Non applicable
Pression de vapeur	<1 mmHg à 20 °C

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales. Peut réagir avec des oxydants forts.

10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante sous les conditions d'entreposage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir avec des oxydants forts, provoquant un risque d'incendie ou d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, étincelles, flammes nues, exposition prolongée à l'air (oxydation).

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts (ex. : peroxyde d'hydrogène, acides forts).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures volatils.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Voies d'exposition probables

Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.

11.2 Effets aigus et chroniques

- **Aigu** : Sensibilisation cutanée, irritation cutanée, irritation oculaire.
- **Chroniques** : Exposition répétée peut aggraver les réactions allergiques cutanées. Une sensibilisation cutanée chronique ou des effets systémiques mineurs peuvent survenir à long terme (approche conservatrice, SGH08).

11.3 Données toxicologiques

Ingrédient	DL50 orale (rat)	DL50 cutanée (lapin)	CL50 inhalation (rat)
Huile essentielle de Lavande Vraie	>5000 mg/kg	>5000 mg/kg	Non disponible
Linalol	2790 mg/kg	>5000 mg/kg	Non disponible
Acétate de linalyle	>9000 mg/kg	>5000 mg/kg	Non disponible
Camphre	1310 mg/kg	>2000 mg/kg	1.5 mg/L (est.)
1,8-Cinéole	2480 mg/kg	>5000 mg/kg	Non disponible

Remarque : Les données toxicologiques sont tirées de la littérature scientifique. Ce produit n'est pas testé sur les animaux. Classification SGH08 adoptée par prudence pour refléter les risques potentiels à long terme.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques (LC50 poisson : 1-10 mg/L, 96h).

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable dans des conditions aérobies.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Faible potentiel (log Kow : 2,5-4,0 pour les principaux composants).

12.4 Mobilité dans le sol

Modérément mobile en raison de son insolubilité dans l'eau.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun autre effet connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu et les contenants dans une installation agréée conformément aux réglementations locales, provinciales (CNESST, Québec) et fédérales. Ne pas rejeter dans les égouts ou l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Numéro ONU** : UN1993
- **Nom d'expédition officiel** : Liquide inflammable, n.s.a. (contient huile essentielle de Lavande Vraie)
- **Classe(s) de danger pour le transport** : Classe 3 (Liquide combustible)
- **Groupe d'emballage** : III
- **Dangers pour l'environnement** : Dangereux pour l'environnement aquatique.
- **Précautions particulières** : Transporter dans des conteneurs homologués conformément au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) de Transports Canada. Étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations canadiennes

- Conforme à la Loi sur les produits dangereux (LPD) et au Règlement sur les produits dangereux (RPD), SIMDUT 2015.
- Conforme au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) de Transports Canada.
- Conforme aux exigences de la CNESST (Québec) pour les lieux de travail, incluant les valeurs limites d'exposition (Règlement sur la santé et la sécurité du travail, RSST).

15.2 Réglementations internationales

- Conforme au SGH (GHS), 9e révision.

15.3 Autres informations

Pure Arôme Laboratoire certifie que ce produit n'est pas testé sur les animaux. Les informations de sécurité sont basées sur la littérature scientifique et des études publiées.

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de la dernière révision : 27 mai 2025**
- **Préparé par :** Service technique, Pure Arôme Laboratoire
- **Note sur SGH08 :** Le pictogramme SGH08 est inclus par approche conservatrice pour aligner avec les pratiques de l'industrie des huiles essentielles, compte tenu des risques potentiels de sensibilisation cutanée chronique ou d'effets systémiques à long terme dus à des composés comme le linalol.
- **Avertissement de non-responsabilité :**
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementaires disponibles au moment de la rédaction, tirées de la littérature et d'études publiées, sans tests sur les animaux, conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contactez Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
- **Abréviations :**
 - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - SGH : Système Général Harmonisé
 - VLE : Valeur limite d'exposition
 - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - TMD : Transport des marchandises dangereuses